

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu la délibération de délégation de compétence donnée à M. Vincent Médili en date du 2 juin 2020.
- Vu l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique.
- Considérant que le montant maximum du marché Sécurité-Malveillance a été atteint.
- Vu l'obligation de présence d'agents de sécurité sur les spectacles vivants du mois d'août et considérant que cela répondait aux obligations légales vigipirates et fiches techniques des groupes reçus.
- Considérant que la proposition de la société EDC Sécurité (05000 GAP) correspondait aux besoins, et qu'elle est apparue comme économiquement intéressante pour la Collectivité.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la sécurité malveillance des concerts avec la société EDC Sécurité (05000 GAP).

Article 2 :

Le présent marché est conclu selon un montant global de 7049.65 € TTC (HT : 5874.71 € TVA 20% / 1174.94 €). Le marché est conclu pour une durée de 1 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2024 de la Commune.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général adjoint sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 5 SEPTEMBRE 2024

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 05.09.2024

Publié ou notifié le : 05.09.2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

|   |  |
|---|--|
| Numéro de l'acte :                      | D2024_09_528   |
| Objet :                                 | Festival Eclat(s) d'été : sécurité malveillance des concerts et spectacles |
| Type de transaction :                   | Transmission d'actes   |
| Date de la décision :                   | 2024-09-05 00:00:00+02   |
| Nature de l'acte :                      | Actes individuels  |
| Documents papiers complémentaires :     | NON  |
| Classification matières/sous-matières : | 1.1 - Marchés publics  |
| Identifiant unique :                    | 005-210500617-20240905-D2024_09_528-AI                                     |
| URL d'archivage :                       | Non définie  |
| Notification :                          | Non notifiée   |

### Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier   | Type            | Taille  |
|---|-----------------|---------|
| <b>Enveloppe métier</b><br>Nom métier : 005-210500617-20240905-D2024_09_528-AI-1-1_0.xml  | text/xml        | 900 o   |
| <b>Document principal (Acte individuel)</b><br>Nom original : D_15283.pdf<br>Nom métier :<br>99_AI-005-210500617-20240905-D2024_09_528-AI-1-1_1.pdf | application/pdf | 53.5 Ko |

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                           | Message                            |
|----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Posté                      | 5 septembre 2024 à 16h24min33s | Dépôt initial                      |
| En attente de transmission | 5 septembre 2024 à 16h24min33s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis                   | 5 septembre 2024 à 16h24min33s | Transmis au MI                     |
| Acquittement reçu          | 5 septembre 2024 à 16h24min41s | Reçu par le MI le 2024-09-05       |